



# MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES

Montréal, 2 juin, 2020

## **Décision du CCRI le 8 juin 2020**

Nous avons été avisés que le Conseil canadien des relations industrielles émettra sa décision le 8 juin 2020 à 16 h 00 en ce qui concerne les services essentiels dans le port de Montréal.

Aucune information ne nous a été fournie quant à la nature de la décision.

Nous demeurons confiants d'une décision en notre faveur, mais sommes prêts à toute éventualité.

Vous serez informés dans les plus brefs délais lorsque nous aurons la décision en mains.

**Claude Dubé**

Vice-président, Administration et Secrétaire  
Association des employeurs maritimes

**[www.mea.ca](http://www.mea.ca)**

2100, avenue Pierre-Dupuy, Aile 2, bureau 1040, Montréal (Québec) H3C 3R5  
Tél. : 514 878-3721 Téléc. : 514 866-4246